



BRETAGNE PAYS DE LOIRE



**PERSONNELS  
NON  
SYNDIQUES**

le 09 Octobre 2008

Les organisations représentantes des personnels de la Région Bretagne Pays de Loire ont appelé unitairement à la grève le mardi 07 octobre 2008, journée mondiale de mobilisation pour un travail décent.

Le choix a été fait d'intervenir auprès des personnels présents à la journée de formation initiée par la Direction régionale et le PTF de Rennes sur « L'estime de Soi ».

Après avoir fait entendre leurs revendications concernant la mise en œuvre du Projet Stratégique National 2009-2011, les personnels grévistes présents ont appelé les collègues à les rejoindre à la Direction Régionale afin de poursuivre l'action entreprise.

Les personnels grévistes ont décidé d'occuper durant toute la journée la Direction Régionale et de bloquer le standard téléphonique. Une communication sur l'action en cours a été effectuée à l'Administration Centrale, aux Directions Régionales et à l'ensemble des Directions Départementales et services de la Région.

Une demande d'audience a été envoyée au directeur de la PJJ afin qu'il reçoive le plus rapidement possible une délégation unitaire régionale des représentants des organisations professionnelles. Nous souhaitons effectivement lui faire entendre notre point de vue sur la mise en place du Plan Stratégique National et de l'inviter à revoir sa copie concernant la note d'élaboration des Budgets Opérationnels de Programme 2009-2011 envoyée aux directeurs interrégionaux.

**Une date d'audience a été proposée par l'Administration Centrale le jour même.**

De plus et malgré cette première réponse dont nous attendons la concrétisation, l'assemblée générale de grévistes a décidé :

- D'amplifier le mouvement de contestation et de refus des orientations du PSN et d'appeler les autres régions et départements à se mobiliser.
- De rencontrer les magistrats ou leurs représentants syndicaux afin de défendre les missions d'éducation de la PJJ.
- De rencontrer et de mobiliser les Conseils Généraux au travers d'échanges avec les professionnels du social ou avec les présidents des Conseils Généraux.
- De recréer les conditions d'un véritable débat de fond sur ces orientations et leurs conséquences au sein de l'ensemble des services de la PJJ.
- De développer la communication.
- D'amplifier l'utilisation de la boîte Mail : [vigilancepjjbpl@laposte.net](mailto:vigilancepjjbpl@laposte.net)

Contacts : Y. Meluc, SNPES/PJJ-FSU : 06.83.65.73.77  
V. Cornuault, SPJJ –UNSA : 06.83.67.08.97  
C. Pouchoux, CGT – PJJ : 06.86.07.45.63

## **Ci-joint tract envoyé sur les structures et directions**

Les personnels en grève de Bretagne - Pays de Loire syndiqués et non syndiqués vous informent qu'ils occupent aujourd'hui depuis 10 heures et jusqu'à nouvel ordre la Direction Régionale à Rennes.

Dans le cadre du colloque régionale sur « l'estime de soi », nous sommes venus interroger ce concept :

- Estime-t-on la jeunesse en la réduisant à son seul statut de délinquance ? Et en abandonnant l'intervention de la PJJ au civil ?
- Estime-t-on les personnels en laissant se dégrader leurs conditions de travail ?
- Estime-t-on le service public en sabrant ses moyens de fonctionnement au nom de la rentabilité ?

Ce mouvement s'inscrit dans la journée mondiale d'un travail décent et dans la continuité des assemblées des personnels qui se tiennent depuis juin 2008.

Ce mouvement doit prendre de l'ampleur et être relayé dans tous les départements pour une véritable riposte aux politiques actuelles et pour le maintien de l'éducation dans nos missions

## **Demande d'audience envoyée au directeur de la PJJ**

Les personnels grévistes de la région Bretagne - Pays de Loire réunis en Assemblée Générale ont décidé d'occuper ce jour la Direction Régionale.

Les documents émis par l'Administration Centrale en mai dernier « contribution à la définition d'un schéma hébergement 2008-2011 » et la note de cadrage du BOP 2009 ne font que confirmer notre mécontentement face au démantèlement prochain de la PJJ.

- Non remplacement d'un départ en retraite sur deux.
- Fermetures d'hébergements
- Passage au 100% pénal
- Abandon des PJM
- Dégradations des conditions de travail

Ces bouleversements entraînent inévitablement des réductions des moyens humains et budgétaires du fait de la logique technocratique et mathématique qui fondent ces textes.

De fait, la qualité de la prise en charge éducative des mineurs et jeunes majeurs s'en trouvera réduite à néant.

Quel Avenir pour Notre jeunesse ?

Quel Avenir pour Nos missions ?

Quel Avenir pour les personnels ?

**Nous vous demandons de recevoir les représentants des organisations syndicales régionales Bretagne - Pays de Loire dans les plus brefs délais.**